



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Orne



NATATION SCOLAIRE

Projet pédagogique de L'Aigle



Septembre 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	p2
INTRODUCTION	p3
1/ CADRE INSTITUTIONNEL	p4
1.1 LES PROGRAMMES	p5
1.2 NOTE DE SERVICE DU 28.02.2022 SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION	p9
2/ ANALYSE DIDACTIQUE	p18
2.1 LES COMPOSANTES DE LA NATATION.....	p19
2.2 LES TRANSFORMATIONS ATTENDUES CHEZ LES ELEVES	p20
2.3 LES ETAPES DE PROGRESSION DES APPRENTISSAGES	p21
3/ ORGANISATION PEDAGOGIQUE	p23
3.1 DEROULEMENT D'UNE UNITE D'APPRENTISSAGE.....	p24
3.2 PRESENTATION DES BASSINS	p25
3.3 PRESENTATION DU MATERIEL MIS A DISPOSITION	p26
3.4 PROPOSITION D'ORGANISATION DE REPARTITION DES INTERVENANTS	p27
3.5 AMENAGEMENT DU BASSIN POUR LES CLASSES BLEUES EN CYCLE 1	p28
3.6 AMENAGEMENT DU BASSIN POUR LES CLASSES MASSEES SUR UNE SEMAINE EN CYCLE 2 ET/OU 3	p29
3.7 AMENAGEMENT DU BASSIN POUR LES CLASSES A 2 SEANCES PAR SEMAINE EN CYCLE 2 ET/OU 3	p30
3.8 AMENAGEMENT DU BASSIN POUR LES CLASSES MASSEES SUR DEUX SEMAINES EN CYCLE 3	p31
4/ ANNEXES	p32
1. REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE.....	p33
2. CONSTITUTION DES GROUPES	p35
3. FICHES D'EVALUATION	p36
4. LIVRET DE NATATION	p41
5. GRILLE ET ATTESTATION PASS NAUTIQUE	p43
6. FICHE DE NATATION AVEC EXEMPLES DE SITUATIONS	p45
7. EXEMPLE EN IMAGE	p51

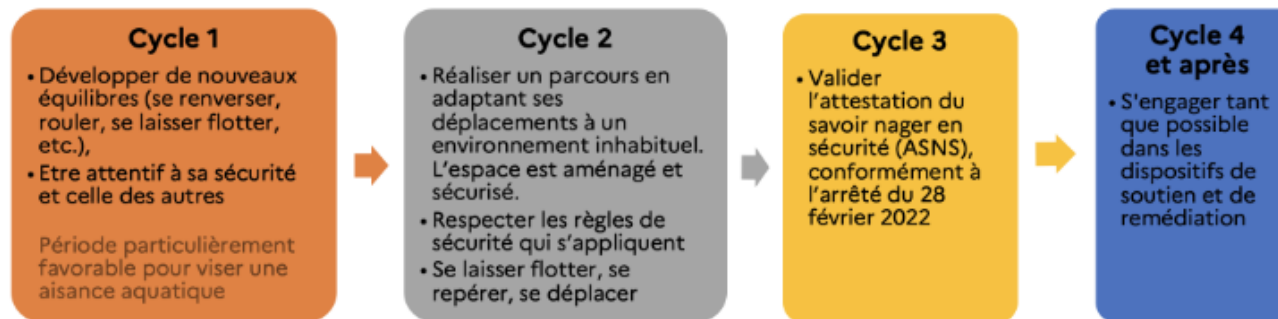
INTRODUCTION

Les activités aquatiques sont parties intégrante de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive à l'école. Elles contribuent à **l'éducation globale de l'enfant** et visent à lui faire acquérir des **compétences spécifiques** définies par les programmes.

Il convient de favoriser **la continuité des apprentissages** qui, de l'école primaire au collège puis au lycée, visent à assurer la construction, par tous les élèves, des compétences indispensables à la maîtrise de leur sécurité.

Cohérence du parcours d'apprentissage

Le découpage par cycles est donné à titre indicatif, à adapter selon l'accès aux installations sportives.



[« Savoir nager » en sécurité de la maternelle au lycée sur Eduscol, juillet 2022](#)

Devant l'importance que revêt le fait de savoir nager en sécurité pour chaque individu, il est nécessaire conformément aux exigences institutionnelles, de tout mettre en œuvre pour que cette compétence soit construite le plus tôt possible et donc dès la grande section de maternelle.

L'élaboration d'un projet commun pour tous les élèves du territoire vise deux objectifs :

- l'harmonisation des conceptions et des pratiques d'enseignement de la natation scolaire,
- l'élaboration d'outils permettant aux enseignants d'exploiter les aménagements existants, de construire des contenus d'apprentissage adaptés au niveau des élèves et d'évaluer leurs compétences.

Ce document propose des outils pour permettre aux enseignants :

- d'inscrire des activités dans leur programmation d'EPS sur toute la scolarité primaire de l'enfant,
- de construire des contenus d'enseignement et des activités de natation adaptés au niveau de l'enfant.

CADRE INSTITUTIONNEL

LES PROGRAMMES

Cadre de référence des programmes 2015

L'enseignement de la natation scolaire au cycle 2 et au cycle 3

Introduction :

L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive.

Les programmes définissent pour l'EPS 4 champs d'apprentissage.

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, à fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles.

4 champs d'apprentissage

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.
- Adapter ses déplacements à des environnements variés.
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

5 domaines du socle commun de connaissance de compétence et de culture	5 compétences générales à travailler pour construire les domaines du socle en EPS
<ul style="list-style-type: none">• Les langages pour penser et communiquer.• Les méthodes et outils pour apprendre.• La formation de la personne et du citoyen.• Les systèmes naturels et les systèmes techniques.• Les représentations du monde et l'activité humaine.	<p>D1. Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.</p> <p>D2. S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils.</p> <p>D3. Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.</p> <p>D4. Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.</p> <p>D5. S'approprier une culture physique sportive et artistique.</p>

Compétences générales en EPS

Au cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux	Au cycle 3 : cycle de consolidation
Développer sa motricité et construire un langage du corps	
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience des différentes ressources à mobiliser pour agir avec son corps. - Adapter sa motricité à des environnements <i>variés</i> (<i>en natation, passer d'une motricité de terrien à une motricité de nageur, adaptée au milieu aquatique</i>). - S'exprimer par son corps et accepter de se montrer à autrui (<i>en natation, s'exposer au regard d'autrui en maillot de bain</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa motricité à des situations variées (<i>en natation, passer de réponses motrices naturelles à des formes plus élaborées en rapport à l'utilisation du petit matériel</i>). - Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité (<i>en natation, favoriser la construction d'un « moteur » à l'avant par la recherche d'appuis avec les membres supérieurs</i>). - Mobiliser différentes ressources (physiologique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficace (<i>en natation, celles qui sont liées au positionnement de la tête : par exemple respiratoires, visuelles, perceptives, ...</i>).
S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre	
<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre par essai-erreur en utilisant les effets de son action. - Apprendre à planifier son action avant de la réaliser. 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres. - Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace. - Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions.
Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble	
<ul style="list-style-type: none"> - Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (<i>en natation, nageur, observateur, juge, ...</i>). - Elaborer, respecter et faire respecter règles et règlements (<i>en natation, bruit, hygiène, organisation, ...</i>). - Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe (<i>en natation, par exemple phobie de l'eau, peur, appréhension, crainte, ...</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> - Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (<i>en natation, nageur, observateur, juge, ...</i>). - Elaborer, respecter et faire respecter règles et règlements (<i>en natation, bruit, hygiène, organisation, ...</i>). - Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe (<i>en natation, par exemple phobie de l'eau, peur, appréhension, crainte, ...</i>).
Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière	
<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les principes d'une bonne hygiène de vie, à des fins de santé et de bien-être. - Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques (<i>en natation, en rapport par exemple avec les dimensions du bassin : longueur, largeur, profondeur</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la quantité et la qualité de son activité quotidienne dans et hors de l'école. - Connaître et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie. - Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger (<i>en natation, en rapport par exemple avec les dimensions du bassin : longueur, largeur, profondeur</i>).
S'approprier une culture physique sportive et artistique	
<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir la variété des activités et des spectacles sportifs (<i>dans le milieu aquatique, par exemple, activités nautiques</i>). - Exprimer des intentions et des émotions par son corps dans un projet artistique individuel ou collectif (<i>dans le milieu aquatique, par exemple, natation synchronisée</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine. - Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives.

Ce que disent les programmes EN NATATION

Au cycle 1	Au cycle 2	Au cycle 3
Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées	Adapter ses déplacements à des environnements variés	
	Attendus de fin de cycle	
<p>Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir. Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres, sans appui et après un temps d'immersion. ➤ Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé ➤ Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser seul ou à plusieurs un parcours dans plusieurs environnements inhabituels en milieu naturel aménagé ou artificiel • Connaitre et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement • Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. • Valider l'attestation du savoir nager en sécurité, conformément à l'arrêté du 28 février 2022.
	Compétences travaillées pendant le cycle	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Explorer le milieu aquatique, participer à des jeux aquatiques adaptés et y prendre plaisir <ul style="list-style-type: none"> • Immerger la tête dans l'eau, avec des yeux ouverts qui prennent des informations dans le volume d'eau (<i>objets immergés, cerceaux...</i>) • Réussir à retenir sa respiration dans l'eau (<i>apnée respiratoire</i>) mais aussi pouvoir souffler dans l'eau (<i>alterner une inspiration aérienne et une expiration subaquatique</i>) • Flotter dans l'eau, se laisser porter par l'eau sur le ventre et également sur le dos en utilisant des objets (<i>matériel de flottaison : frites, planches</i>), puis sans objets 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices. ➤ S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements (<i>dans le milieu aquatique</i>). ➤ Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes ➤ Respecter les règles de sécurité (Reconnaître une situation à risque) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité • Adapter son déplacement aux différents milieux • Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation...) • Gérer son effort pour revenir à son point de départ. • Aider l'autre.

<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des coulées ventrales avec la tête dans l'eau, le regard dirigé vers le fond, après une poussée sur le bord de la piscine et en se laissant flotter dans l'eau • Explorer des déplacements aquatiques avec la tête dans l'eau en s'aidant des bras et des jambes <i>(propulsions diverses expérimentées et recherche d'appuis solides dans l'eau)</i> • Explorer la profondeur et le volume aquatique pour aller chercher des objets immergés. 		
	Repères de progressivité	
<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir de nouveaux repères perceptifs • Se vivre et se percevoir comme un corps flottant • Adapter ses solutions respiratoires • Construire un corps qui glisse et se propulse 	<ul style="list-style-type: none"> • En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). • L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras. 	<ul style="list-style-type: none"> • La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle.

NOTE DE SERVICE DU 28.02.2022 SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION

Note de service : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo9/MENE2129643N.htm>

La présente note de service a pour objet de définir les conditions de **l'acquisition par les élèves, dès leur plus jeune âge, d'une aisance suffisante pour évoluer en sécurité dans le milieu aquatique** et de définir l'enseignement de la natation dans le cadre scolaire, dans le respect de la réglementation en vigueur. Elle vise à faire toute sa place aux premiers apprentissages permettant d'évoluer en sécurité dans un milieu aquatique surveillé tout en conservant la perspective de la construction des compétences, par la pratique de la natation et des activités aquatiques, définies par le programme de l'éducation physique et sportive (EPS) au fil de la scolarité.

A. De l'aisance aquatique au savoir-nager en sécurité et au-delà : un parcours de formation pour devenir nageur

Faire en sorte que tous les enfants apprennent à nager en sécurité est un levier majeur de prévention des accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans.

Ainsi, permettre à chacun de pouvoir nager en sécurité, dès le plus jeune âge est une des priorités de l'enseignement d'éducation physique et sportive. Dans cette perspective, l'École apporte une contribution majeure à l'acquisition de l'aisance aquatique. Celle-ci se définit comme une première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique. Envisagée comme un continuum ouvert d'acquisitions, l'aisance aquatique est particulièrement visée pour les enfants de moins de 7 ans. Son acquisition est plus largement un objet d'enseignement incontournable pour tout élève non-nageur, quel que soit son âge, dans la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité.

En outre, la découverte du milieu aquatique peut se prêter à une sensibilisation aux enjeux environnementaux liés à l'eau et peut être propice à faire le lien de façon transversale avec l'éducation au développement durable notamment en sollicitant les équipes pédagogiques dans le cadre de projets interdisciplinaires.

Enfin, dans un souci de mise en cohérence des actions scolaires et extra-scolaires visant l'évolution des jeunes en sécurité dans les milieux aquatiques, les dispositions certificatives ont été réorganisées. La présente note de service actualise les tests et les repères d'acquisitions qui font dorénavant référence :

- L'attestation antérieurement nommée « attestation scolaire du savoir nager » est adoptée comme test de référence dans les domaines scolaires et extra-scolaires, elle est renommée **attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)** ;
- L'aisance aquatique est à présent définie comme une étape fondamentale pour débiter le parcours de formation d'un nageur sécurisé ;
- Le test antérieurement appelé « aisance aquatique » et permettant l'accès aux activités nautiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs, est renommé « **Pass-nautique** ».

Savoir-nager, une compétence fondamentale définie dans les programmes

Il est attendu des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique. L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième.

C'est pourquoi l'identification, le suivi et la validation des compétences nécessaires à une évolution en sécurité dans le milieu aquatique pour tous les élèves font l'objet de toute l'attention nécessaire au long de ce parcours. L'obtention de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) en fin de cycle 3 marque une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves.

L'acquisition des connaissances et des compétences liées au savoir-nager s'envisage à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Les connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

Cet apprentissage se fait sous la responsabilité des professeurs, dans le respect des consignes de sécurité. Des précisions sur les intervenants possibles sont exposées en annexe 1 de la présente note de service.

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) : une étape majeure du parcours de l'élève

L'acquisition du savoir-nager en sécurité est attestée par la réussite au test savoir-nager en sécurité, prioritairement à la fin du cycle 3. Cette attestation peut cependant être validée tout au long de la scolarité, y compris aux lycées généraux, technologiques et professionnels.

L'attestation du savoir-nager en sécurité ne représente pas l'intégralité des compétences fixées par les programmes d'enseignement. Pour les élèves non-nageurs, quel que soit leur âge, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin de soutenir cette formation par la construction des compétences générales de l'éducation physique et sportive (EPS) en relation avec les attendus de fin de cycle 2.

Les conditions nécessaires à l'obtention de l'attestation savoir-nager en sécurité sont définies en annexe 2 de la présente note de service.

La réussite des élèves à l'ASNS est obligatoirement renseignée, dès que possible, dans le livret scolaire unique (LSU) qui suit l'élève tout au long de sa scolarité. En effet, avoir accès, par le biais du LSU, au statut de nageur ou de non-nageur de chaque élève, permet aux équipes de direction et aux professeurs d'anticiper et d'adapter plus efficacement l'organisation pédagogique et matérielle des séquences de natation.

Accès aux activités nautiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs

La réussite au test Pass-nautique, antérieurement désigné « aisance aquatique », permet l'accès aux activités nautiques et aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport.

Les critères de délivrance du Pass-nautique sont définis dans l'annexe 4 de la présente note de service.

B. L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques

Pour satisfaire aux exigences des programmes d'enseignement, il appartient à l'école et à l'établissement scolaire (au collège et au lycée) de mettre en place des actions destinées aux élèves non-nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur.

La singularité et la spécificité des obstacles rencontrés par les élèves non-nageurs (y compris les élèves en situation d'aptitude partielle) sont prises en compte dans les formes de groupements et l'organisation du taux d'encadrement, au regard des contextes d'enseignement. Les professeurs contribuent à la répartition des moyens et l'occupation des installations.

Les élèves en situation de handicap doivent faire l'objet d'une attention particulière, en référence à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, **de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).**

Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide).

Le parcours se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressifs et structurés, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'une séquence d'enseignement, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. **Des programmations plus massées (2 à 4 séances par semaine), voire sous forme de stage sur plusieurs jours consécutifs, peuvent être encouragées.** Elles peuvent constituer des réponses efficaces dans des contextes particuliers, à des projets ou à des besoins, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. **Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau.**

Les professeurs peuvent utilement se reporter aux « Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions » à l'annexe 3 de la présente note de service.

Le cycle 3 dans le cadre de la liaison École-Collège

Au cycle 3, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASNS en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires. En outre, la co-intervention et les collaborations des professeurs au sein de projets interdégré sont à encourager dans la mesure où elles participent à favoriser la continuité pédagogique.

C. Responsabilités des professeurs et des intervenants

Une convention passée entre l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) et la collectivité territoriale ou la structure responsable de l'établissement de bains précise les modalités du partenariat. La natation scolaire nécessite un encadrement des élèves renforcé dans le premier degré ; le professeur peut-être aidé dans cette tâche par des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles (cf. annexe 1).

Responsabilité des professeurs

La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement, mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

Pour le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou, à défaut, d'un autre professeur, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription.

Pour le second degré, l'enseignement de la natation est assuré par le professeur d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe, comme pour toutes les activités d'EPS.

Dans chaque degré d'enseignement, le professeur veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels ou bénévoles (cf. annexe 1). Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des professeurs. En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance.

Responsabilité des intervenants professionnels ou bénévoles

Comme pour les professeurs, la responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. L'article L. 911-4 du Code de l'éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves. Les intervenants agréés par l'IA-Dasen, et qui sont en charge d'une activité sous la responsabilité des professeurs, peuvent bénéficier des mêmes dispositions protectrices.

D. Assurer l'enseignement et la sécurité de tous les élèves: contexte et surveillance

Organisation de la surveillance

L'enseignement des activités de natation doit obligatoirement être fait sous la surveillance d'un personnel qualifié exclusivement affecté à cette tâche. Les surveillants du bassin sont exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités, ainsi qu'à la vérification des conditions réglementaires d'utilisation de l'équipement et, par conséquent, ne peuvent simultanément remplir une mission d'enseignement. Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours.

Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

La surveillance des baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et autorisées, doit être assurée par du personnel titulaire d'un des diplômes prévus à l'article A. 322-8 du Code du sport (diplômes conférant le titre de maître-nageur sauveteur ou brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).

La surveillance des établissements de baignade d'accès payant doit être garantie, pendant les heures d'ouverture au public, par du personnel titulaire d'un des diplômes prévus dans le Code du sport.

Ces dispositions sont applicables à toute activité de natation impliquant des élèves.

Normes d'encadrement à respecter avant, pendant et après la séance

L'encadrement est un terme qui s'applique à chaque adulte prenant en charge les élèves du début à la fin de la séance. Selon le niveau de qualification et le statut, les degrés de responsabilités et les rôles de chacun peuvent être différents.

Pour les dispositifs et classes à faibles effectifs ou dédoublées, le regroupement de classes sur des séances communes peut être envisagé en constituant un seul groupe-classe.

Équipe d'encadrement dans le premier degré

Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par le professeur responsable de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles.

Le taux d'encadrement ne peut être inférieur aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.

Le taux d'encadrement ne tient pas compte de la présence d'un personnel qualifié et dédié à la surveillance.

	Taux d'encadrement par groupe-classe		
	d'élèves d'école maternelle	d'élèves d'école élémentaire	d'élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe

de 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

Lorsque des regroupements de classes ou des échanges de services sont organisés, le professeur de la classe peut être remplacé par un autre professeur.

Annexe 1 - Les intervenants pour l'enseignement de la natation dans le premier degré

Les intervenants professionnels

Les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité ou les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier sont réputés « agréés » par les services de l'éducation nationale. S'ils y sont autorisés par l'autorité académique, ils peuvent assister le professeur dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement avec le professeur.

Les intervenants bénévoles

Des personnes susceptibles d'apporter leur contribution bénévole aux activités physiques et sportives peuvent être autorisées à intervenir au cours des enseignements.

Ces intervenants bénévoles sont soumis, d'une part, à un agrément préalable (sauf s'ils relèvent d'une des situations prévues au point précédent, « les intervenants professionnels »), délivré par l'IA-Dasen agissant sur délégation du recteur, après vérification de leurs compétences et de leur honorabilité et, d'autre part, à l'autorisation du directeur d'école.

Ils peuvent :

- Assister le professeur dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ;
- Prendre en charge un groupe d'élèves que le professeur leur confie. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés, etc.) selon les modalités fixées par le professeur.

Des sessions d'information sont organisées pour préparer les intervenants bénévoles à participer à l'encadrement de ces activités.

Cas particulier des personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective

Les adultes bénévoles assurant l'accompagnement de la vie collective, mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'éducation nationale. Toutefois, leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école.

En tout état de cause, un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève.

À l'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation. Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable du IA-Dasen.

Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont toute leur place au cours des séances de natation si nécessaire, en référence au projet personnalisé de scolarisation. Leur rôle se limite à la prise en charge de l'élève en situation de handicap qu'ils accompagnent.

Les différents personnels qui sont amenés à accompagner les élèves dans l'eau peuvent utilement suivre les sessions d'information destinées aux intervenants bénévoles.

Annexe 2 - L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième.

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, est signée par le professeur des écoles et un professionnel agréé à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège ou au lycée. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétence permettant d'évoluer en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

Descriptif du parcours

Réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes.

Précisions : La hauteur du bord à l'entrée dans l'eau doit être comprise entre 0 et 80 cm. Au-delà, le départ peut être réalisé sur le côté du bassin ou depuis l'une des marches de l'échelle. La profondeur doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ. Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.

Capacités	Indications pour l'évaluation
À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre.
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.

Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position verticale statique ou dynamique ; visage et voies respiratoires émergées.
Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).
Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.	Le nageur peut attendre les secours.

Connaissances et attitudes :

- Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- Connaître et respecter les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels l'ASNS permet d'évoluer en sécurité.

Annexe 3 - Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions

Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions qui permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau 2) Sortir seul de l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
	S'immerger de plus en plus longtemps	
Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)
		Enchaînement

laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.		6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
		Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
		12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

Annexe 4 - Test Pass-nautique (ex aisance-aquatique)

Conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport, le test de Pass-nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du même code.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle.

Ce test permet de s'assurer que le jeune est apte à (article A. 322-3-2 du Code du sport) :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

La réussite au test est certifiée conformément aux dispositions du II de l'article A. 322-3-2 du Code du sport ou de l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles.

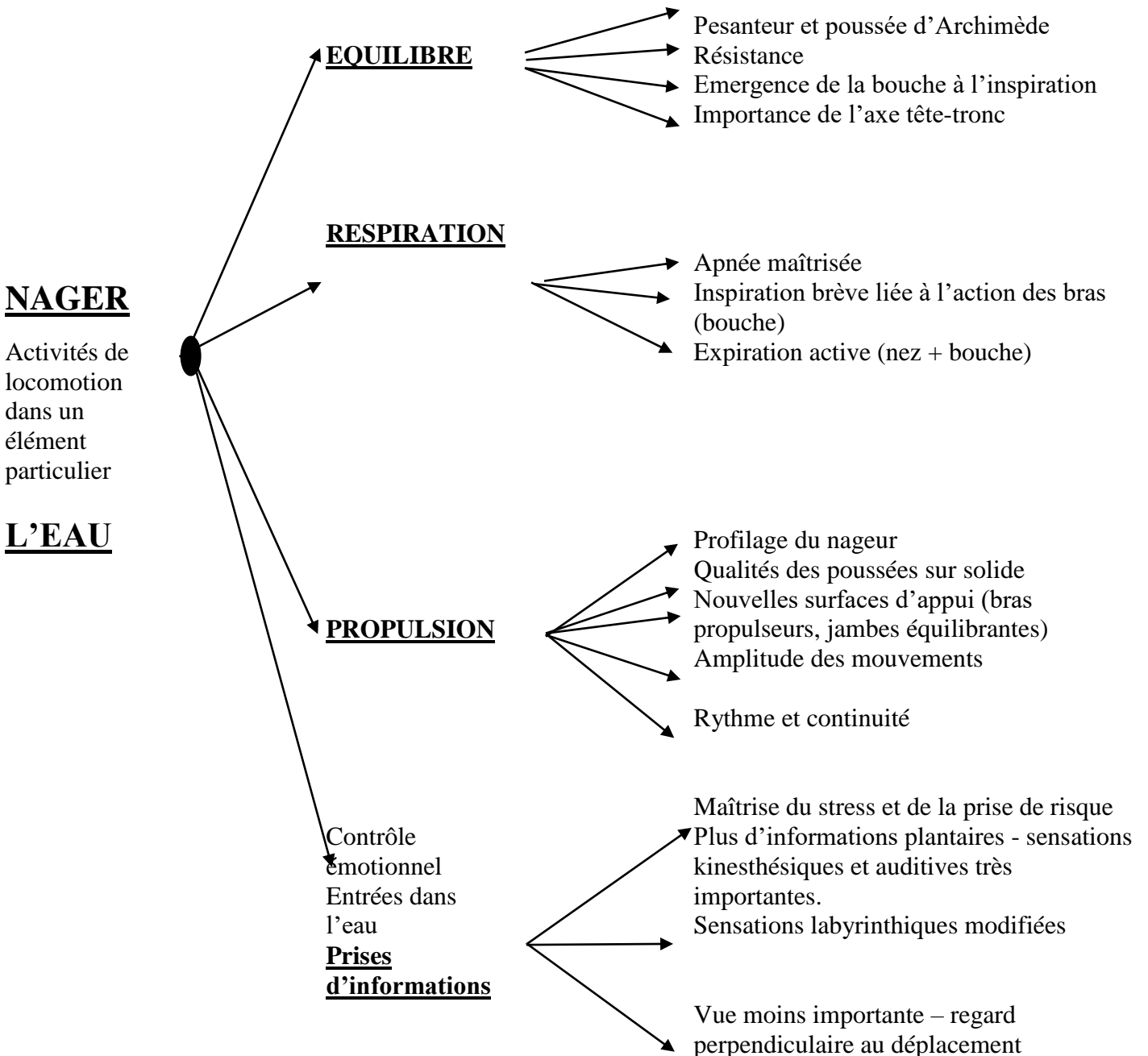
ANALYSE DIDACTIQUE

Les composantes de la natation : « savoir nager »

Apprendre à nager... c'est...

S'organiser corporellement pour se déplacer en milieu aquatique et donc accepter :

- une réorganisation de l'équilibre (*il faut se déplacer en position horizontale*)
- une réorganisation de la propulsion (*il faut utiliser la portance de l'eau et les appuis sont fuyants*)
- une réorganisation de la respiration (*il faut sortir la tête de l'eau pour respirer*)



C. Bourdon - M. Pozzo

Se déplacer dans l'eau suppose une modification fondamentale du fonctionnement habituel du terrien. Cela se traduit en conséquence par des répercussions

Les transformations attendues chez l'élève

L'élève va passer d'une motricité de **TERRIEN**, essentiellement organisée par la verticalité du corps et des appuis solides, à une motricité de **NAGEUR** où le système de repères est organisé par l'horizontalité du corps, et une absence d'appuis solides. La respiration devra également être fondamentalement réorganisée.

On peut dresser le tableau comparatif des comportements :

MOTRICITÉ DU TERRIEN	VERS	MOTRICITÉ DU NAGEUR
un regard horizontal	→	un regard vertical
un déplacement dans le même sens que l'orientation du regard	→	un déplacement perpendiculaire à l'orientation du regard
des appuis plantaires solides	→	des appuis fuyants , sur tout le corps
une respiration réflexe	→	une respiration volontaire , provoquée
une inspiration et une expiration d' égales durées	→	une inspiration aérienne brève , une expiration aquatique prolongée

Les étapes de progression des apprentissages

Les étapes de progression d'un apprenti nageur sont inspirées de R Catteau. Si elles peuvent se chevaucher, elles sont néanmoins incontournables. Si l'une d'elle est négligée le nageur ne sera pas compétent ou en sécurité dans toutes les situations. On peut apprendre à nager en surface sans s'immerger, mais on ne sera jamais efficace, et non plus en sécurité en cas de chute dans l'eau par inadvertance.

- **L'adaptation au milieu aquatique :**

Les objectifs de cette étape sont de **faire découvrir** à l'enfant le milieu aquatique et de **faire disparaître les peurs et les appréhensions** liées à ce milieu. Dans ce but, il est conseillé d'avoir un contenu ludique qui **permette l'acceptation de l'immersion**, la découverte de **nouveaux équilibres**, le repérage de l'espace des bassins ainsi que de multiples entrées dans l'eau. L'eau doit devenir pour l'enfant un endroit accueillant, ludique et créateur de nouvelles expériences.

- **Le corps flottant :**

Au cours de cette étape, l'enfant perd progressivement ses appuis solides pour **se laisser porter par l'eau**. L'enfant passe de la position debout utilisée dans les déplacements terrestres à la **position horizontale** favorable aux déplacements aquatiques. L'exercice de référence consiste à s'allonger immobile sur le ventre et sur le dos, L'aide de la frite peut permettre de diminuer **provisoirement** la difficulté des tâches proposées.

- **Le corps projectile :**

Le corps du nageur devra être **gainé et profilé** afin de **fendre l'eau** et de limiter le plus possible les résistances liées au milieu. Le corps projectile peut être représenté comme la construction d'une coque de bateau. L'exercice de référence est la coulée qui consiste à se laisser glisser le plus longtemps et le plus loin possible sans mouvement après une poussée sur le mur.

- **Le corps propulseur :**

Le corps devient propulseur grâce à l'action des bras et des jambes. Pour poursuivre l'analogie avec le bateau, ceci serait la création du moteur. Les modes de déplacements peuvent être variés et déboucher sur une ou plusieurs nages codifiées. Le but sera toujours de **rendre cette propulsion de plus en plus efficace et économe**.

- **Le nageur efficace:**

Pour que le nageur puisse se déplacer sur de longue distance, ou nager vite, il est indispensable qu'il apprenne à **coordonner sa respiration et ses mouvements** et gérer son énergie en fonction du type d'effort qu'il a à fournir.

Le tableau suivant propose des repères et des outils qui permettent d'observer les conduites des élèves et de comprendre leurs problématiques dans l'apprentissage. En filigrane du tableau se profilent les étapes incontournables de la construction d'un nageur efficace.

Comment l'enfant progresse-t-il ?

Conduites typiques :

Le marcheur
 - se déplace avec des appuis solides, pieds et/ou mains, au bord ou au fond.
 - perte de l'équilibre vertical qui crée de l'inquiétude
 - réactions émotionnelles : il agresse l'eau par des actions explosives et crie.

Le pataugeur
 - pas d'immersion prolongée
 - utilise encore des appuis solides (murs bords, lignes d'eau...)
 - dépense d'énergie importante pour agir dans l'eau

Le flotteur
 - nage lente en surface de façon globale sans efficacité
 - le déplacement se fait avec des tangages et rotations qui nuisent à l'équilibre

L'enfant pilote
 - conserve son alignement pour glisser sur et sous l'eau
 la fréquence des mouvements est très importante et l'amplitude insuffisante...
 - le déplacement est source de fatigue

Le sprinteur
 - Il peut nager vite mais s'essouffle

Découverte du milieu

Ce qui organise l'élève : rester vertical, la tête hors de l'eau
Problème essentiel à résoudre :
 • Explorer les effets de l'eau sur le corps et les accepter
 • Aller sous l'eau
 Voir fiche 1

Corps flottant

Ce qui organise l'élève : conserver des appuis solides
Problèmes essentiels à résoudre :
 • Accepter de se laisser porter par l'eau
 • Explorer la profondeur
 Voir fiche 2

Corps projectile

Ce qui organise l'élève : maintenir son déplacement en surface
Problème essentiel à résoudre :
 • Conserver l'alignement du corps pour glisser
 Voir fiche 3

Corps propulseur

Ce qui organise l'élève : le maintien de l'équilibre
Problème essentiel à résoudre :
 • Se propulser efficacement avec les bras
 Voir fiche 4

Nageur efficace

Ce qui organise l'élève : nager vite
Problème essentiel à résoudre : Gérer son énergie pour nager vite ou longtemps
 Voir fiche 5

Apprentissages

Objectif prioritaire : Construire l'apnée
Immersion/respiration : S'immerger totalement et bloquer les voies respiratoires
Entrée dans l'eau : Entrer dans l'eau sans aide et sans appréhension
Equilibres / Déplacements : Courir dans le petit bassin pour s'éclabousser
 Evaluation : Niveau 1 du livret de l'élève

Objectif prioritaire : Se laisser flotter
Immersion : S'asseoir au fond du bassin et se laisser remonter
Equilibres/ Déplacement: S'allonger sur le ventre et sur le dos sans matériel
Entrée dans l'eau : Sauter dans l'eau sans aide
Respiration : Souffler dans l'eau par la bouche et par le nez
 Evaluation : Niveau 2 du livret de l'élève

Objectif prioritaire : Glisser
Equilibres: Se laisser glisser à la surface de l'eau sur le ventre et sur le dos sans se déformer
Entrée dans l'eau : Sauter dans le petit bassin sans aide en restant droit
Immersion : Passer à travers différents dispositifs immergés (cerceaux, cage..)

Objectif prioritaire : Se propulser
Déplacements : Utiliser les bras pour se propulser (sur le ventre et le dos) en augmentant les surfaces d'appui sur l'eau et l'amplitude des mouvements de bras.
Entrée dans l'eau : Plonger
Respiration : Alternier expiration longue sous l'eau et inspiration brève en surface.
Immersion : Aller chercher un objet dans le grand bassin avec un plongeon canard
 Evaluation : Niveau 3 du livret de l'élève

Objectif prioritaire : Respirer efficacement
Respiration : Synchroniser sa respiration avec les mouvements de bras
Entrée dans l'eau : plonger et enchaîner une nage
Immersion : réaliser un virage avec coulée ventrale efficace
Déplacement : choisir une technique de nage adaptée à l'objectif (nager vite ou longtemps)
 Evaluation : Niveau 4 du livret de l'élève

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Déroutement d'une unité d'apprentissage : 8 à 12 séances pour une unité d'apprentissage.

Le nombre de séances, pour chaque phase, dépendra du nombre de séances prévues et du niveau de la classe.

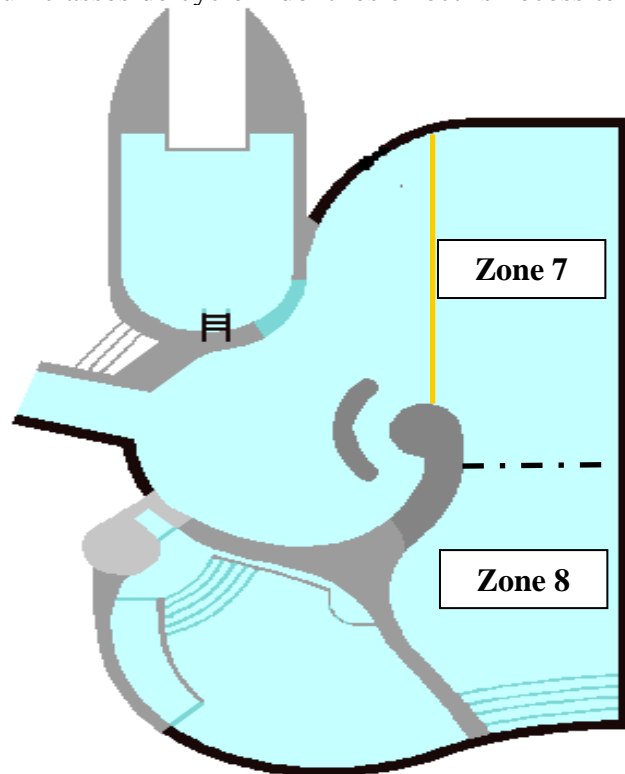
Du temps pour apprendre, c'est indispensable : Afin d'être rapidement opérationnel sur le bassin il est souhaitable que les élèves arrivent à la piscine en connaissant leur groupe et le contenu de leurs ateliers.

Phase de découverte Pour entrer dans l'activité	Phase de référence Pour se situer	Phase de structuration Pour apprendre et progresser	Phase de bilan Pour s'évaluer
1 à 2 séances	1 à 2 séances	4 à 8 séances	1 à 2 séances
Construire le sens de l'activité Instaurer les règles	Se confronter à un ensemble de problèmes	Apprendre et s'améliorer	S'évaluer, évaluer les acquis et les progrès
Situation(s) proposée(s)			
<p>EN CLASSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter l'activité aux élèves (objectifs et règles de sécurité), La piscine, le parcours du baigneur (accueil, vestiaires, douches...). • Préparer les groupes pour l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - s'il y a eu cycle natation, utiliser les résultats de l'évaluation finale de l'année antérieure (livret de natation de l'élève). - ou composer les groupes arbitrairement (demande aux parents d'élèves) - ou demander au MNS de composer les groupes en séance 1. <p>Tous les élèves seront évalués dans le grand bassin.</p> <p>- montrer une vidéo des attendus.</p> <p>EN BASSIN : découverte du milieu en S1 et ajustement des groupes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Explication des règles de sécurité • Exploration du parcours et évaluation. Une grille d'évaluation (identique pour l'évaluation initiale et finale) est disponible dans les annexes. • A l'issue de l'évaluation : établir des groupes de niveau en fonction des résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le créneau est de 40 minutes : travail sur 2 ateliers, rotation après 20 minutes d'activité. • Les ateliers sont conçus afin de travailler les différentes composantes de l'activité natation en favorisant l'enchaînement de plusieurs actions motrices. <p>L'objectif étant de préparer les élèves à réaliser un parcours en continuité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est important de prendre le temps de faire le point sur les réussites et les progrès des élèves en classe (les images natation en annexes peuvent être utilisées). • Des exemples d'exercices seront ultérieurement proposés en annexe pour travailler les composantes et construire les différents « corps » du nageur. 	<p>Evaluation finale à l'issue de l'unité d'apprentissage. Reprendre la grille d'évaluation pour noter les progrès de l'élève. Les progrès pourront être reportés sur le livret de natation de l'élève.</p> <p>Une fiche de bilan des activités est à renvoyer au CPC EPS (voir en annexe).</p>
<p>Imprégnation culturelle : Aisance aquatique : https://youtu.be/FXl_K-5QenM ASNS présentation en vidéo sur Eduscol : https://eduscol.education.fr/document/41111/download?attachment Le fabuleux voyage de Lola, Revue EPS J'apprends la natation, mes docs sports, éditions Milan</p>			

Présentation des bassins

Bassin ludique

Le bassin ludique ne sera pas mis à disposition des élèves lors des séances d'évaluation initiales et finales. Il est important que les élèves se retrouvent privés de leurs appuis solides pour adapter leurs déplacements au milieu aquatique et transformer leur comportement de terrien vers celui de nageur. Il sera ouvert aux classes de cycle 2 dont les effectifs nécessitent de faire un 3^{ème} groupe.



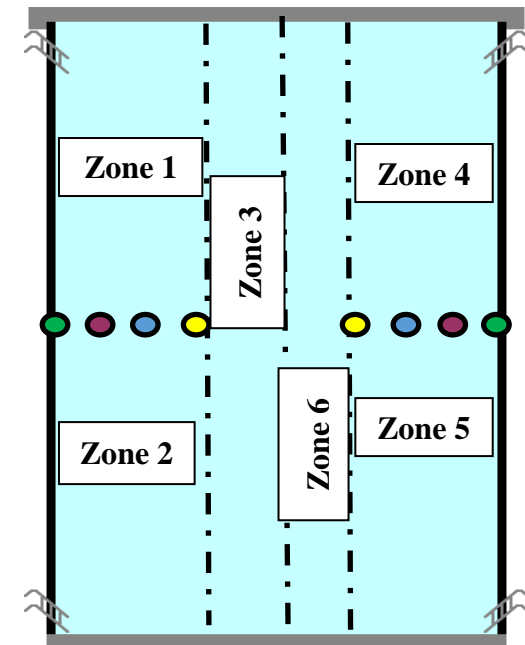
Bassin sportif

Le bassin sportif sera aménagé en miroir avec des espaces par classe :

- Classe 1 : zones 1, 2 et 3
- Classe 2 : zones 4, 5 et 6

Les ateliers en zones 1 et 4 seront donc identiques, de même qu'en 2 et 5.

Les zones 3 et 6 sont essentiellement à utiliser avec des nageurs.



Proposition d'organisation de répartition des intervenants

- Règle d'encadrement :

- L'enseignant + 1 intervenant pour un groupe d'élève d'élémentaire inférieur à 30 (+ un intervenant si plus de 30)
- L'enseignant + 2 intervenants pour un groupe d'élève maternelle ou de maternelle et d'élémentaire inférieur à 20 (+ 1 encadrant si plus de 20 élèves)

- Place des MNS

Sur le bassin de L'Aigle, il y a 2 MNS en enseignement et 2 en surveillance.

Le nombre d'encadrant est donc respecté. Ce n'est que lorsqu'un des MNS est absent, qu'il est nécessaire de prévoir un encadrant supplémentaire.

1 MNS peut ne pas prendre en charge un groupe afin de passer sur tous les ateliers et conseiller les intervenants bénévoles et les enseignants.

- Place de l'enseignant

L'enseignant peut aussi être la personne qui ne prend pas en charge un groupe afin de pouvoir passer sur chaque atelier pour pouvoir suivre les progrès de tous les élèves et conseiller les intervenants bénévoles.

- Place des intervenants bénévoles

Les intervenants bénévoles ont bénéficié d'une heure d'information théorique (les objectifs de la natation scolaire) et ont passé un test d'aisance aquatique.

Ils sont donc agréés certes mais, à part cas particulier, ils ne sont pas spécialistes de l'enseignement de la natation. Il convient donc de les associer en priorité à un enseignant, un MNS ou un autre intervenant bénévole en dernier recours. Il est nécessaire qu'ils aient une tenue de bain (maillot de bain et short/tee-short).

- Place des accompagnateurs

Les accompagnateurs n'ont pas l'agrément. Ils sont chargés de la vie collective (toilettes, vestiaires). Ils n'ont pas la possibilité d'accéder au bassin. Les ATSEM sont considérées comme des accompagnateurs et ne peuvent être des intervenantes bénévoles puisqu'elles ne sont pas bénévoles.

- Place des AESH

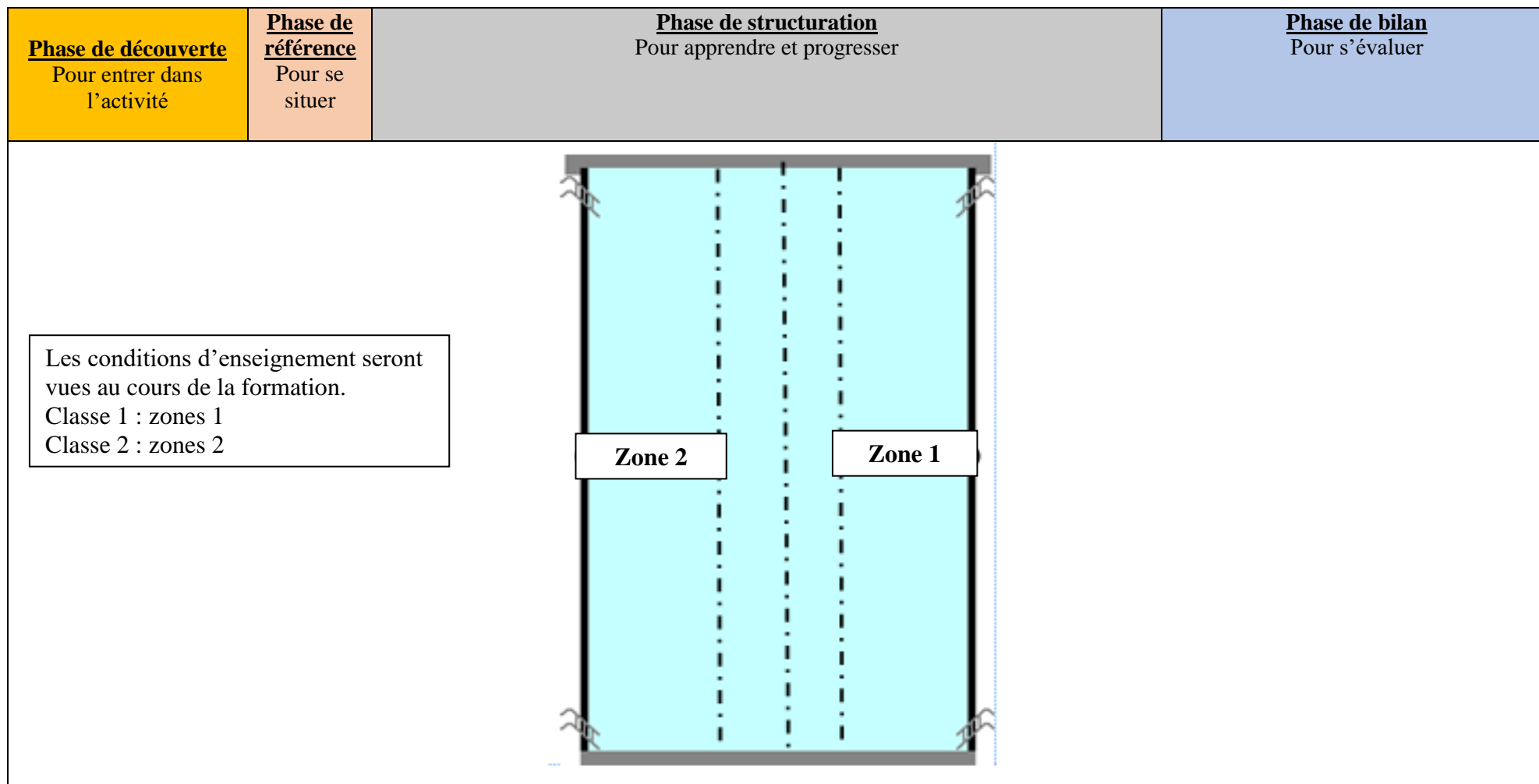
C'est l'enseignant qui détermine si l'élève ou les élèves dont ils ont la charge ont besoin de leur aide durant le temps des activités natation. Ils peuvent être auprès de ces élèves et sont donc tenus d'être en maillot de bain (sous un tee-shirt et short s'ils ne vont pas dans l'eau). Cependant ils ne peuvent être considérés comme des intervenants bénévoles puisqu'ils ne sont pas bénévoles.

- Nombre de groupe :

2, 3 ou 4 selon la répartition des intervenants et le nombre d'élèves.

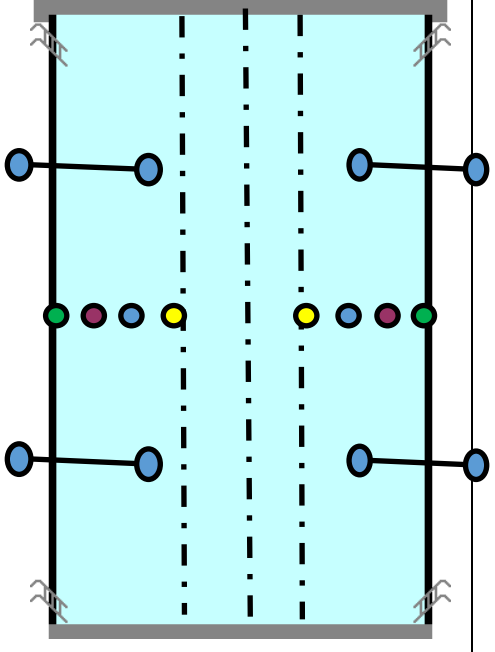
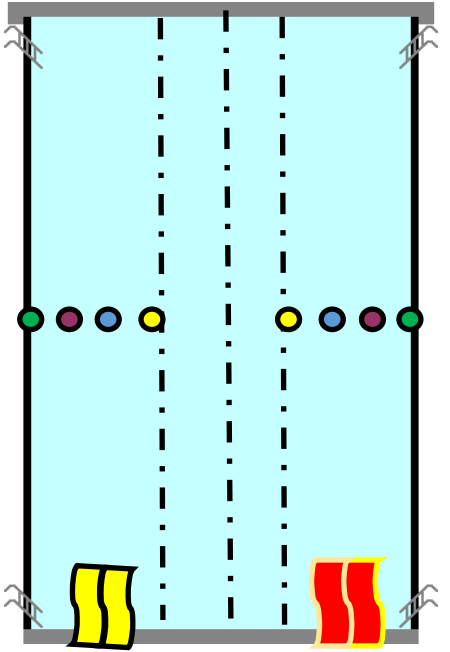
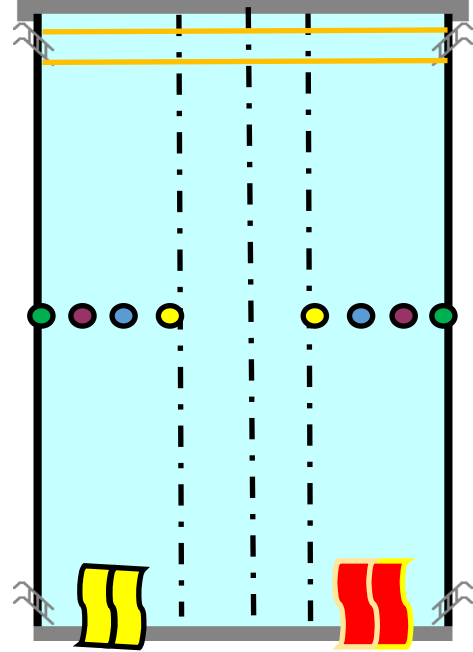
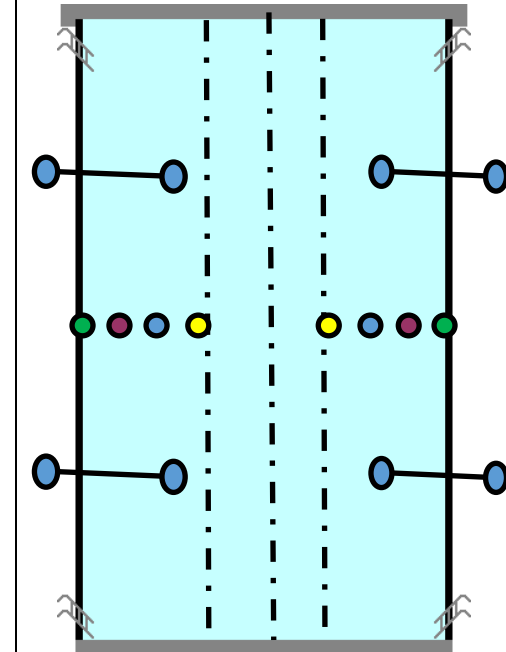
Aménagement du bassin pour les CLASSES BLEUES en cycle 1 8 séances : 1 séance par jour pendant 15 jours

→ Le nombre de séances d'évaluation initiales et finales sont à définir avec les MNS en fonction du groupe soit 1 à 2 séances.



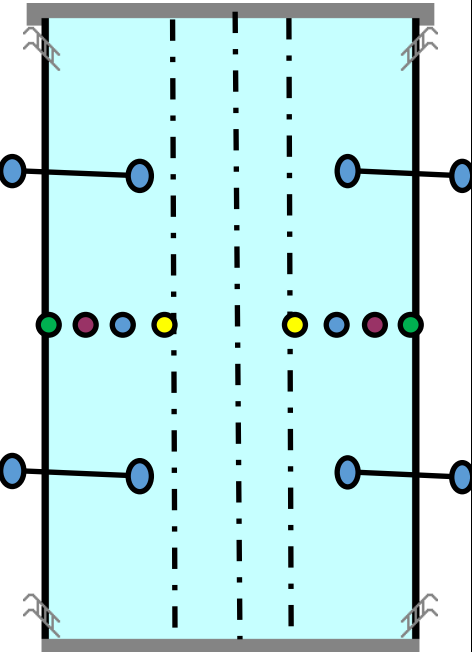
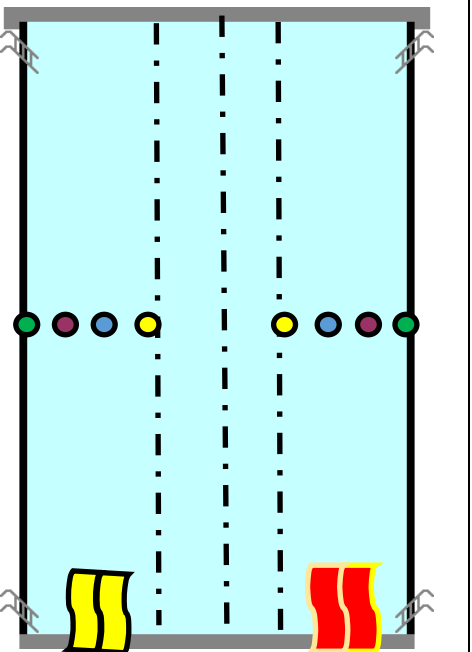
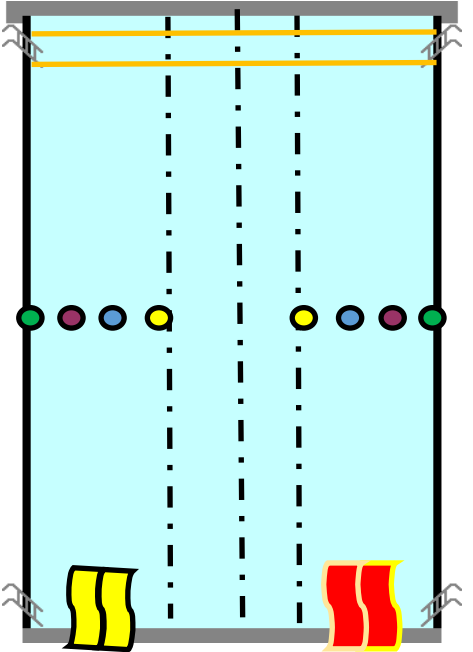
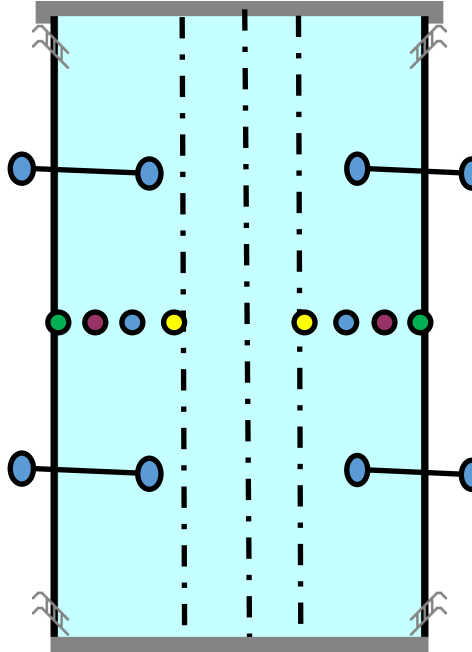
Aménagement du bassin pour les classes massées sur une semaine en cycle 2 et/ou 3 8 séances avec 2 séances par jour

→ Le nombre de séances d'évaluation initiales et finales sont à définir avec les MNS en fonction du groupe soit 1 à 2 séances.

Phase de découverte Pour entrer dans l'activité	Phase de référence Pour se situer	Phase de structuration Pour apprendre et progresser		Phase de bilan Pour s'évaluer
S1-S2		S3-S4	S5-S6	S7-S8
				

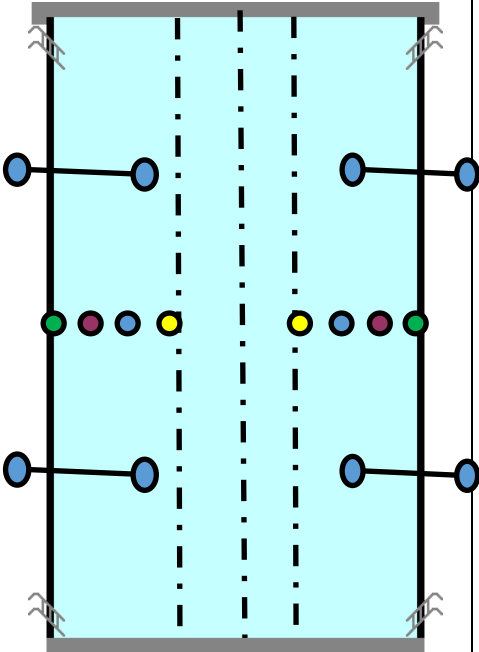
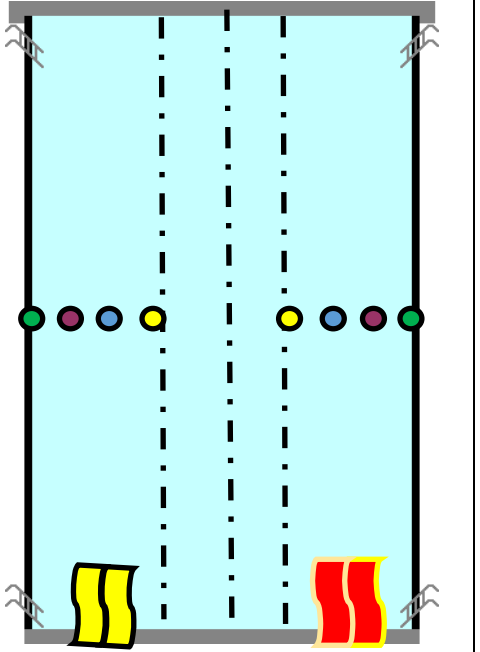
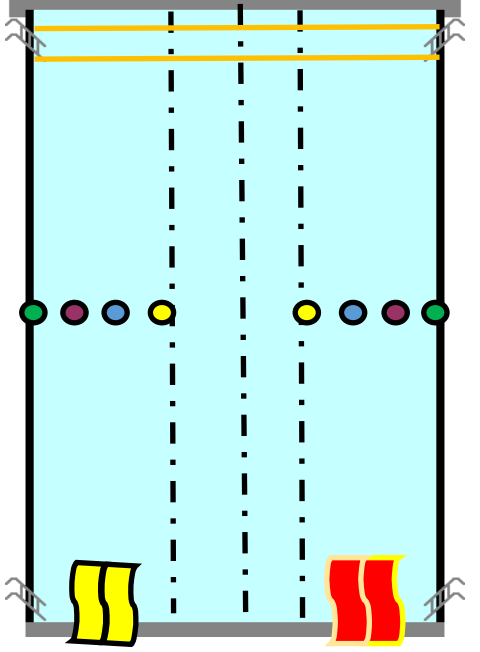
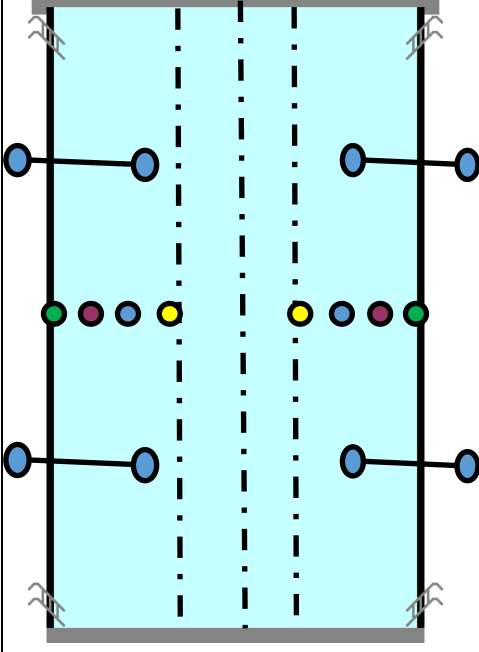
Aménagement du bassin pour les classes à 2 séances par semaine en cycle 2 et/ou 3 12 à 14 séances avec 2 séances par semaine

→ Le nombre de séances d'évaluation initiales et finales sont à définir avec les MNS en fonction du groupe soit 1 à 2 séances.

Phase de découverte Pour entrer dans l'activité	Phase de référence Pour se situer	Phase de structuration Pour apprendre et progresser		Phase de bilan Pour s'évaluer
S1-S2		S3 à S6	S7 à S10	S11-S12
				

Aménagement du bassin pour les classes massées sur 2 semaines en cycle 3 8 séances : 1 séance par jour pendant 15 jours

→ Le nombre de séances d'évaluation initiales et finales sont à définir avec les MNS en fonction du groupe soit 1 à 2 séances.

Phase de découverte Pour entrer dans l'activité	Phase de référence Pour se situer	Phase de structuration Pour apprendre et progresser		Phase de bilan Pour s'évaluer
S1-S2		S3-S4	S5-S6	S7-S8
				

ANNEXES

Règlement intérieur de la Piscine Cap'Orne L'Aigle

Natation scolaire

A) Les adultes à la piscine

- **Dans le cadre des enseignements** : les enseignants, les intervenants bénévoles agréés, le MNS mis à disposition pour la pédagogie. Ils doivent porter une tenue appropriée (maillot de bain, short, T-shirt...).

- **Dans le cadre de la vie collective** : les adultes non agréés. Ils doivent rester derrière la main courante au niveau du pédiluve.

B) Les consignes d'hygiène et de sécurité

- Gestion des vestiaires

Les élèves descendent avec leurs chaussures. Elles seront retirées à l'entrée des vestiaires et rangées sur les étagères prévues à cet effet près de la porte. Les élèves du premier créneau occupent la première partie du vestiaire. Les suivants utilisent la seconde partie.

- Douche et bonnet de bain obligatoires pour les élèves

Lorsque les élèves arrivent à la piscine ils emmènent avec eux divers produits polluants (sueur, salive, urine, sécrétions nasales, squames de peau ou du cuir chevelu...).

Afin de garder une eau propre, les techniciens utilisent du chlore comme produit désinfectant.

Plus il y a de pollution, plus le chlore réagit. Cela peut devenir très irritant pour les yeux.

La douche et le bonnet limitent cette pollution et cette réaction chlorée.

- Organisation autour des bassins

Il est important de ne pas mélanger les classes : celles qui arrivent et celles présentes sur le bassin.

Les élèves vont aux toilettes et vont s'asseoir sur la marche face à la pataugeoire.

Il est interdit de courir dans ce lieu.

Les groupes doivent être prédéfinis en amont, avant la séance de natation : arbitrairement avant la 1^{ère} séance, en fonction de l'évaluation initiale par la suite.

Les enseignants renseignent le formulaire administratif et l'émargent.

Lorsque la fin de la séance est signifiée :

- les élèves du créneau précédent vont à la douche.
- les groupes qui débutent leur créneau se préparent devant le petit bassin où ils seront respectivement pris en charge par l'enseignant ou les bénévoles responsables agréés.

- **Vigilance accrue de tous les adultes tout au long de la séance**

Il est fortement conseillé d'avoir une perche à proximité de soi.

Il est primordial de compter l'effectif de son groupe régulièrement :

- au début de la séance,
- plusieurs fois pendant la séance et lors de la rotation des ateliers,
- à la fin de la séance avant de retourner vers les douches puis vers les vestiaires.

- **Les coups de sifflet**

- 2 coups : rotation des ateliers en milieu de séance,
- 3 coups : fin de séance.

Chaque fin de séance peut être considérée comme un « exercice d'entraînement à l'évacuation ».

Les élèves rejoignent leur enseignant(e) derrière les plots pour être comptés.

L'effectif étant vérifié, les élèves peuvent se diriger vers les douches qui doivent être libérées avant d'y pénétrer.

- **L'évacuation urgente du bassin**

En cas de force majeure une alarme retentira (ou 3 coups de sifflet).

Il est impératif de :

- faire sortir rapidement les groupes de l'eau et de compter les élèves,
- diriger les groupes vers les sorties de secours,
- rassembler les élèves par classe et les recompter,
- respecter les consignes données par le personnel.

Ecole / classe :

Groupe A : Responsable :
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Groupe B : Responsable :
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Groupe C : Responsable :
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Groupe D : Responsable :
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Date :

**Remplir le tableau
premières séances par :**

**Remplir le tableau
dernières séances par :**

Grille d'évaluations Cycles 1 et 2 En classe, présenter les parcours à réaliser en continu (objectif de fin de cycle)
(à fournir aux encadrants lors de la première et dernière séance et **à renvoyer au CPC EPS** à la fin des activités natation)

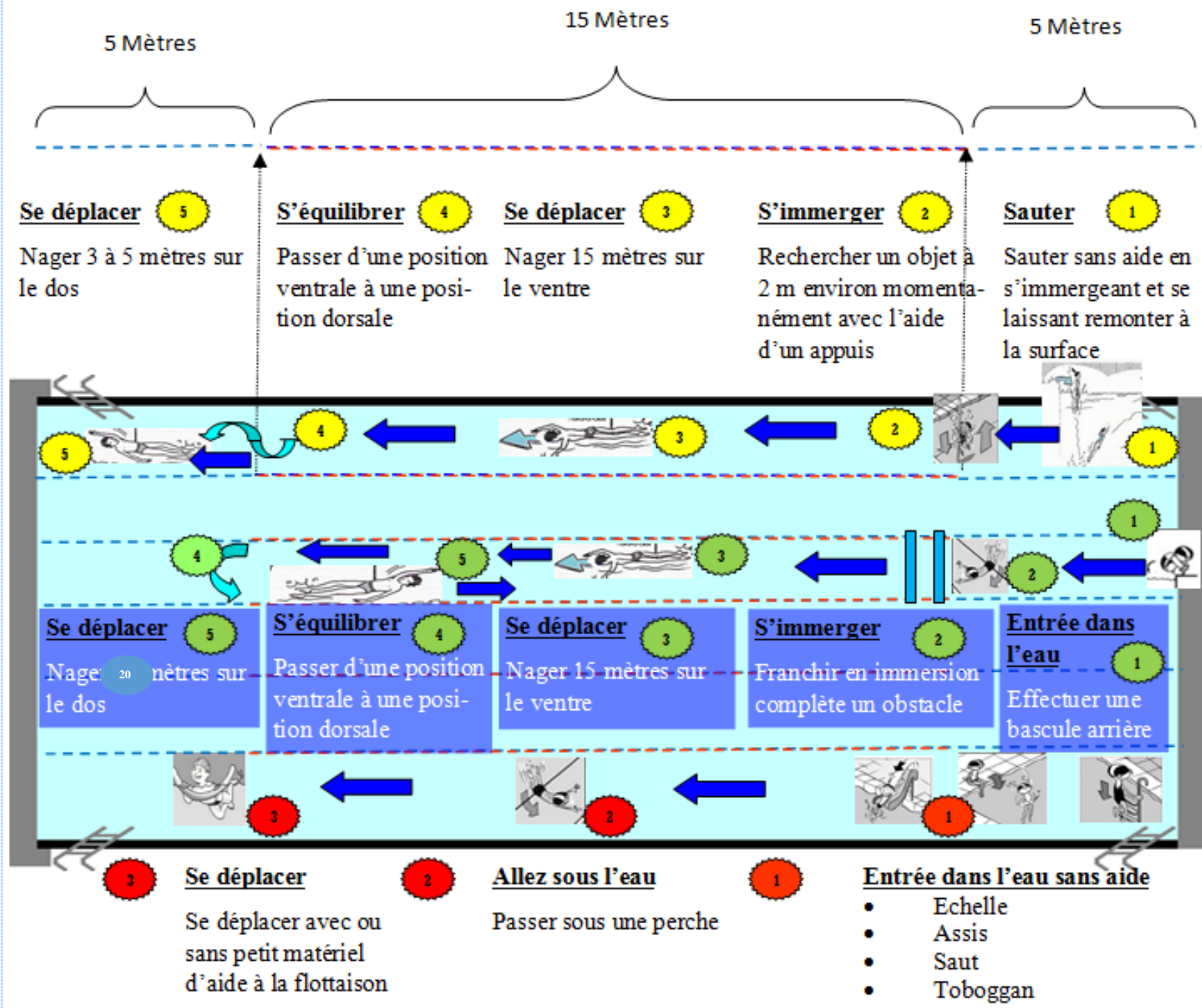
I validation initiale

F validation Finale

Année	Ecole :		Enseignant(e) :		Noms élèves	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15			
			Classe :																				
Niveau 1 (non nageur)	Explorer le milieu aquatique	Accéder à l'eau	Entrer dans l'eau sans aide																				
		S'immerger	Aller sous l'eau en récupérant des objets immergés. (tête entièrement immergée)																				
		Se déplacer	Se déplacer avec ou sans frite sur 15 m.																				
		Réalisé en continuité et validé le :																					
Niveau 2 (autonome sans matériel)	Transformer sa motricité	Sauter	Sauter sans aide, en s'immergeant et en se laissant remonter à la surface																				
		S'immerger	Rechercher un objet immergé (environ 1,5m) avec ou sans l'aide d'un appui																				
		Se déplacer	Nager 15m sur le ventre																				
		S'équilibrer	Passer d'une position ventrale à une position dorsale (passage latéral, vrille)																				
		Se déplacer	Nager 3 à 5 m sur le dos																				
Réalisé en continuité, sans reprise d'appuis et validé le :																							
Niveau 3 (nageur) fin CM2	Adapter ses déplacements	Entrer dans l'eau	Bascule arrière en position accroupie																				
		S'immerger	Franchir en immersion complète un obstacle																				
		Se déplacer	Nager 20m sur le ventre																				
		S'équilibrer	Passer d'une position ventrale à dorsale (passage vertical, bascule)																				
		Se déplacer	Nager 20m sur le dos																				
Réalisé en continuité, sans reprise d'appuis et validé le :																							

ASSN attestation de savoir nager scolaire (validé par l'enseignant et le MNS) que l'on peut faire passer dès le début du cycle 3 en fonction du niveau des élèves.

Tout au long des activités natation, vous pouvez utiliser ou faire utiliser cette grille d'évaluation pour une évaluation par l'observation. Il sera alors nécessaire de la plastifier et de fournir un feutre indélébile pour noter les acquis.



Cycle 2: parcours

Cycle 3: parcours

Cycle 1: parcours

Date :

**Remplir le tableau
premières séances par :**
I validation initiale

**Remplir le tableau
dernières séances par :**
F validation Finale

Grille d'évaluations Cycle 3 En classe, présenter le parcours et les connaissances du « savoir nager » pour l'ASSN
(à fournir aux encadrants lors de la première et dernière séance et **à renvoyer au CPC EPS** à la fin des activités natation)

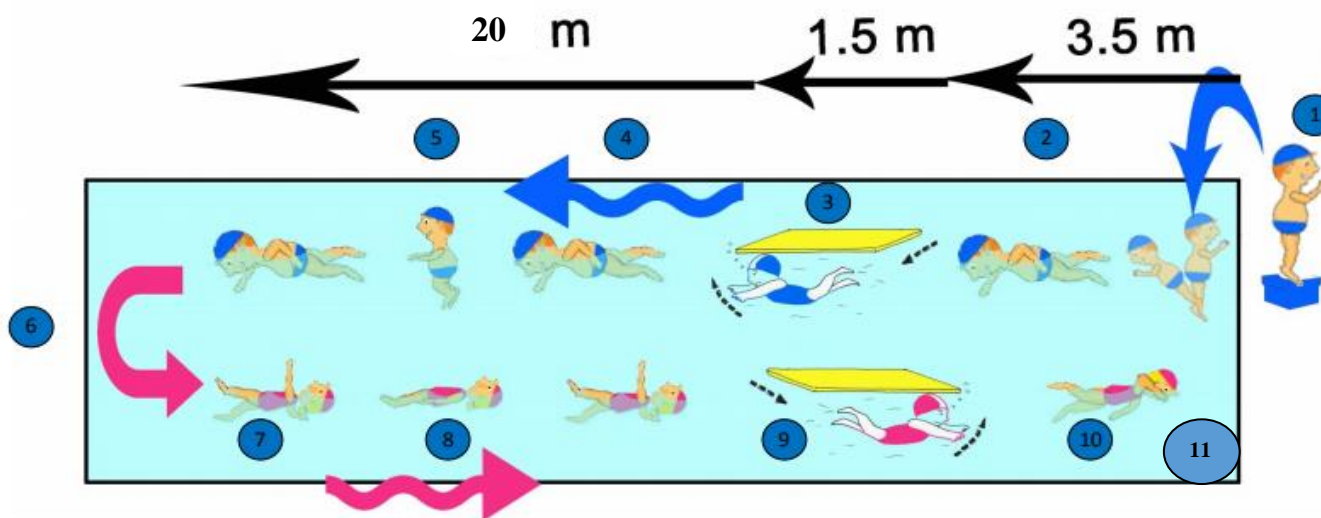
Année	Ecole :	Enseignant(e) : Classe :	Noms élèves Paul	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
				ASNS Attestation Scolaire du savoir Nager en sécurité	Entrer dans l'eau	Chute arrière en position accroupie profondeur mini 1,50 m																									
Se déplacer	se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle																														
S'immerger	franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre																														
Se déplacer	*se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 mètres *au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 mètres																														
S'équilibrer	faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale																														
Se déplacer	* se déplacer sur le dos sur une distance de 20 mètres *au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 mètres																														
Se déplacer	*se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète																														
	Revenir au point de départ et s'ancrer de manière sécurisées sur un élément fixe et stable																														
Réaliser une performance	Entrer dans l'eau	Plonger																													
	Se déplacer	A compléter : 25m, 30 m ...																													
		Validé le																													

ASSN attestation de savoir nager scolaire (validé par l'enseignant et le MNS) que l'on peut faire passer dès le début du cycle 3 en fonction du niveau des élèves.

Tout au long des activités natation, vous pouvez utiliser ou faire utiliser cette grille d'évaluation pour une évaluation par l'observation. Il sera alors nécessaire de la plastifier et de fournir un feutre indélébile pour noter les acquis.

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
Réaliser en continuité et sans lunettes																													
Connaissances sur le « Savoir nager »	Localiser le surveillant à alerter																												
	Conn règles hygiène et sécurité (douche et consignes sécurité)																												
	Identifier ses ressources et ses limites / ASSN																												

L'ASNS se passe en continue sans lunettes de piscine ! → Le parcours en vidéo : <https://eduscol.education.fr/document/41111/download?attachment>

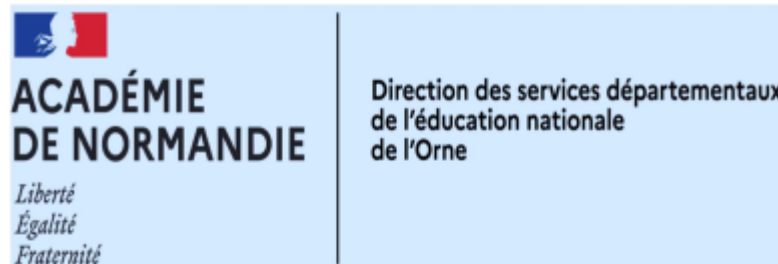


Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :

- 1 A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière
- 2 Se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle
- 3 Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre
- 4 Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 mètres
- 5 Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres
- 6 Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale
- 7 Se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres
- 8 Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres
- 9 Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète
- 10 Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ
- 11 S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et

Parcours et connaissances du « savoir nager » pour l'ASNS		
Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appui au bord du bassin et sans lunettes		
Tâche à réaliser	Validation	Indicateurs de réussite
Entrer dans l'eau : chute arrière de 0,8 m. max, profondeur mini 1,50 m.		A partir d'une position accroupie, le corps, dos orienté vers l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur 3,50 m. vers l'obstacle.		Déplacement libre.
Passer sous l'obstacle : immersion complète sur une distance de 1,5 m.		L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre sur 15 m.		Déplacement libre sans contrainte de temps.
Au cours de ce déplacement, réaliser au signal sonore, un surplace pendant 15" puis reprendre le déplacement pour terminer la distance de 20 m.		Position verticale statique ou dynamique, visage et voies respiratoires émergées.
Faire demi-tour du ventre sur le dos.		Sans reprise d'appui solide, ne pas toucher le fond, le mur, la ligne d'eau ou un objet flottant.
Se déplacer sur le dos sur 20 m.		Déplacement libre sans contrainte de temps.
Au cours de ce déplacement, réaliser au signal sonore un surplace horizontal dorsal pendant 15" puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.		Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation, voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre et passer à nouveau sous l'obstacle : largeur 1,5 m.		Immersion complète, aucune partie du corps ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer pour revenir au départ.		Déplacement libre sans contrainte de temps.
<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier le responsable de la surveillance à alerter. - Connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité. - Savoir identifier les circonstances pour lesquelles l'ASNS est adaptée. 		<ul style="list-style-type: none"> - Localiser le surveillant. - Douche systématique, et consignes de sécurité (règlement du centre aquatique). - Identifier ses ressources et ses limites.
Validé en continuité le..... - dans le 1er degré par le Professeur des écoles et le MNS, - dans le 2 nd degré par le Professeur d'EPS.		

Test du « Pass-Nautique » dès la grande section si possible à réaliser avec ou sans brassière de sécurité.	
L'élève est apte à :	
- Effectuer un saut dans l'eau ;	oui - non
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes ;	oui - non
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes (se maintenir à la verticale pdt 5")	oui - non
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres ;	oui - non
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.	oui - non
Validé le..... par tout enseignant dans l'exercice de ses missions ou par une personne titulaire d'une qualification mentionnée dans le paragraphe II de l'article A322-3-2 du code du sport	



Livret natation élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Mars 2022

Cycle 1 (Non nageur) Explorer le milieu aquatique



Sens du progrès en Maternelle : vers une réalisation en continuité.

Capacité à :	Tâche à réaliser	Acquis Oui/Non	Remarques
Accéder à l'eau	Entrer dans l'eau sans aide		... vers la réalisation d'un saut
S'immerger	Aller sous l'eau en récupérant des objets immergés		... vers l'apnée respiratoire
Se déplacer	Se déplacer, sans ou avec petit matériel pour aider à la flottaison		
Réalisé en continuité et validé le :			

Cycle 2 (Autonome) Transformer sa motricité



Sens du progrès du CP au CE2 : vers une réalisation en continuité et sans reprise d'appuis solides.

Capacité à :	Tâche à réaliser	Acquis Oui/Non	Remarques
Sauter	Sauter sans aide, en s'immergeant et en se laissant remonter à la surface		... vers le surplace vertical
S'immerger	Rechercher un objet immergé (environ 2 m) momentanément avec l'aide d'un appui		
Se déplacer	Nager 15 mètres sur le ventre		
S'équilibrer	Passer d'une position ventrale à une position dorsale		... vers le surplace vertical
Se déplacer	Nager 3 à 5 mètres sur le dos		
Réalisé en continuité, sans reprise d'appuis, et validé le :			

Cycle 3 (Nageur) Fin CM2 Adapter ses déplacements



Sens du progrès du CM1 à la 6ème : vers une réalisation en continuité sans reprise d'appuis solides.

Capacité à :	Tâche à réaliser	Acquis Oui/Non	Remarques
Entrer dans l'eau	Chuter en arrière à partir d'une position accroupie, ou plonger		Pour la chute arrière, le corps reste groupé.
S'immerger	Franchir en immersion complète un obstacle		
Se déplacer	Nager 20 mètres sur le ventre		
S'équilibrer	Passer d'une position ventrale à une position dorsale		... vers la réalisation d'un surplace horizontal dorsal
Se déplacer	Nager 20 mètres sur le dos		
Réalisé en continuité, sans reprise d'appuis, et validé le :			

Evolution vers la validation de l'ASNS Attestation Scolaire « Savoir Nager »

- Maîtrise d'un parcours aquatique réalisé à au moins 1 mètre de tout appui solide.
- Maîtrise de connaissances spécifiques au milieu aquatique

Cycle 3 (Nageur) Fin CM2 Réaliser une performance



Capacité à :	Tâche à réaliser						Acquis Oui/Non
Entrer dans l'eau	plonger						
Se déplacer (à compléter)	25 m	50 m	
Validé le :							

Test « Pass-nautique » / Grille de validation du test pratique

Entourer le n° de l'élève au départ / écrire E en cas d'échec à un item

→ Pas de E sur la ligne => mettre un Oui dans la colonne « test validé »

→ Un ou plusieurs E sur la ligne => écrire Non dans la colonne « test validé »

Ecole : Classe :						Inscrire B si test effectué avec brassière	Test Validé ? Oui / Non
NOM Prénom	Effectuer un saut dans l'eau	Flottaison sur le dos 5''	Surplace vertical 5"	20 m ventral	Franchir une ligne d'eau ou un objet flottant		
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							
9.							
10.							
11.							
12.							
13.							
14.							
15.							
16.							
17.							
18.							
19.							
20.							
21.							
22.							
23.							
24.							
TOTAL							

Date :

Signature de l'enseignant.e :

Signature du MNS :

Tampon :

Ces « fiches natation » sont le résultat d'un travail du groupe EPS 1 de l'Orne qui souhaite doter les enseignants d'un outil complémentaire aux projets pédagogiques des centres aquatiques de chaque circonscription et au « livret natation de l'élève ».

Cet outil conçu comme aide à l'enseignement, permet au professeur :

- d'observer les comportements de ses élèves dans l'eau en s'appuyant sur la case « constats » ;
- d'affiner sa connaissance didactique des activités aquatiques à partir des obstacles, des transformations recherchées et d'envisager éventuellement des remédiations ;
- de découvrir des situations répondant aux objectifs d'apprentissage visés dans chaque fiche.

Ces documents incitent chaque utilisateur à un va et viens permanent entre les propositions de situations et les fondements de l'activité. Elles se déclinent à partir des obstacles principaux que les élèves peuvent rencontrer et avoir à dépasser pour progresser dans le « savoir-nager » :

- S'immerger ;
- Se laisser porter par l'eau ;
- Se profiler pour glisser ;
- Gérer sa respiration pour se déplacer longtemps ;
- Mieux se propulser.

Nous invitons les enseignants à expérimenter ces fiches en fonction des niveaux de leurs élèves et à nous faire part de retours éventuels.

(Liens vers les vidéos associées à venir)

S'approprier le milieu pour adapter ses déplacements

Problème à résoudre : s'immerger

Constats :

- **le débutant** : ne s'immerge pas
 - ne met pas le visage dans l'eau
 - n'aime pas être éclaboussé
- **l'élève débrouillé** : se déplace sans mettre le visage dans l'eau, menton levé

Obstacles : la peur

- d'être englouti
- de disparaître
- de ne plus respirer

Transformations recherchées :

- la suppression des appuis plantaires
- développement de l'apnée respiratoire
- modification de la vision horizontale de terrien

Besoins prioritaires :

- prendre des informations dans l'eau
- explorer la profondeur
- être à l'aise sous l'eau

Ce que l'élève doit apprendre :

- bloquer la respiration pour être sous l'eau en apnée respiratoire
- ouvrir les yeux sous l'eau
- se déplacer sous l'eau d'un point à un autre
- sauter dans l'eau pour s'immerger avec aisance

Exemples de situations : Remarque : pour les élèves les plus en difficulté, l'utilisation de lunettes de natation peut être bénéfique.

Provoquer des éclaboussures :

- Défis avec déplacements et/ou jeux avec objets (ballons, planche..) qui provoquent les éclaboussures.
- Exemples : jeux des déménageurs, jeux avec un groupe entier en action, jeux d'eau avec seaux, arrosoirs.

Emettre et recevoir des informations sous l'eau :

- Jeux sous l'eau par binôme ou petits groupes.
- Exemples : indiquer le nombre de doigts présenté par son camarade sous l'eau, nommer la couleur d'un objet, se faire passer des messages, lire un indice (sur un support plastifié).

Explorer le milieu plus longtemps et en profondeur :

- Objet à rapporter, de plus en plus loin, ou de plus en plus d'objets.
- Exemples : en utilisant l'échelle, la perche, la cage, ... en passant dans un cerceau, sous un tapis.

Ces situations peuvent être intégrées à des parcours qui obligent les élèves à aller fréquemment sous l'eau.

S'approprier le milieu pour adapter ses déplacements

Problème à résoudre : se laisser porter par l'eau

Constats :

- le débutant :

- se crispe sur des appuis manuels

- l'élève débrouillé :

- se déplace en s'agitant par une hyper activité motrice, principalement en pédalant des jambes

Obstacle :

- l'appréhension de couler au fond

Transformations recherchées :

- laisser faire l'eau en immersion
- s'appuyer sur l'eau en surface

Besoins prioritaires :

- prendre conscience que l'eau porte le corps
- accepter les sensations de décontraction

Ce que l'élève doit apprendre :

- accepter l'immobilité du corps, visage dans l'eau
- se laisser remonter par la poussée d'Archimède
- prolonger l'apnée sous l'eau
- développer les sensations de glisse sur l'eau

Exemples de situations :

Se laisser remonter en surface :

- En grande profondeur : descendre le long d'une perche, lâcher la perche et se laisser remonter.

Se laisser tracter :

- En grande profondeur : tirer les élèves avec une perche
- En petite profondeur : jeu du traineau sur au moins 10m (défi, course).

Accepter de glisser en surface:

- Dans l'eau, au bord du bassin, pousser avec les pieds contre le mur pour glisser en surface le plus loin possible, sans faire de mouvements.

Ces situations peuvent être intégrées à des parcours qui obligent les élèves à aller fréquemment sous l'eau.

Nager pour réaliser une performance

Problème à résoudre : se profiler pour glisser

Constats :

- en nage ventrale
 - l'élève lève le menton et ne se profile pas suffisamment
- en nage dorsale
 - l'élève a le menton levé, bascule la tête en arrière et n'étire pas la nuque

Obstacles : appréhension

- de perdre l'horizontalité du regard
- de se déplacer dans un sens différent de celui du regard

Transformations recherchées :

- la moindre résistance à l'avancement du corps
- la dissociation de la tête du reste du corps (respiration crawl)

Besoins prioritaires :

- conserver l'alignement bras-tête-tronc-jambes
- mobiliser la tête en rotation (respiration crawl)

Ce que l'élève doit apprendre :

- mobiliser la tête sans perturber l'équilibre horizontal du corps
- en crawl, tourner la tête sur le côté (à droite et à gauche) en ressentant le contact de la joue dans l'eau
- en crawl, prendre appui sur l'eau, le corps aligné sur un côté pour tourner la tête de l'autre côté
- en dos, garder la tête dans l'axe du corps : oreilles dans l'eau, regard au plafond

Exemples de situations : Remarque : l'utilisation du matériel doit avoir fait l'objet d'une phase d'expérimentation, et permettre à l'élève d'être plus horizontal et mieux glisser.

Réaliser une coulée ventrale / dorsale :

- S'immerger verticalement le long du mur, basculer horizontalement, orienter la poussée des jambes contre le mur pour réaliser une coulée plus ou moins profonde.

Nager avec des palmes :

- Sur le ventre : se concentrer sur les liens entre les mouvements alternés des bras, la rotation de la tête lors de l'inspiration, et le rythme respiratoire

Nager avec une planche :

- Sur le dos avec une planche : 3 possibilités pour se profiler (planche serrée contre le torse, planche tenue bras tendus au-dessus des genoux, planche tenue bras tendus dans l'alignement du corps).

Nager avec rattraper la planche :

- Sur le ventre avec une planche : nager, visage dans l'eau, pousser l'eau en arrière avec un bras et prendre de l'air sur le côté la joue dans l'eau avant de rattraper la planche.

Nager pour réaliser une performance

Problème à résoudre : mieux se propulser

Constats :

l'élève nageur :

- se déplace à l'horizontale
- mais est très actif avec les jambes donc se fatigue vite

Obstacles :

- propulsion exagérée avec les jambes
- action des bras peu efficace

Transformations recherchées :

- se propulser avec les bras
- s'équilibrer avec les jambes

Besoins prioritaires :

- augmenter les surfaces d'appui sur l'eau
- augmenter l'amplitude des mouvements alternés des bras

Ce que l'élève doit apprendre :

- se tracter avec les bras
- augmenter les surfaces d'action sous l'eau (main + avant-bras)
- accélérer le mouvement des bras sous l'eau
- augmenter l'amplitude du mouvement des bras (loin devant et loin derrière)
- réaliser le trajet de la main, sous l'eau, proche de l'axe du corps

Exemples de situations : Remarque : l'utilisation du matériel doit avoir fait l'objet d'une phase d'expérimentation.

Nager rattraper : Départ alterné, le deuxième doit rattraper le premier.

Les jambes contre les bras : Se défier par équipe lors d'une course. Déplacer le tapis en se propulsant soit avec les bras soit avec les jambes.

Pull boy : Défi de déplacement (courses sous toutes les formes avec le pull-boy bloqué entre les jambes).

Plaquettes : Se défier par équipe : une équipe avec plaquettes et l'autre sans plaquettes.

Nager pour réaliser une performance

Problème à résoudre : gérer sa respiration pour se déplacer longtemps

Constats :

- l'élève débrouillé :
 - nage en apnée et s'arrête de nager pour respirer
- l'élève confirmé :
 - expire dans l'eau et redresse le haut du corps pour inspirer

Besoins prioritaires :

- gérer sa respiration de manière volontaire en fonction de l'effort à fournir

Obstacle : respiration inadaptée

- manque de maîtrise de la respiration aquatique

Transformations recherchées :

- Acquisition de la respiration aquatique
- expiration volontaire prolongée
- inspiration brève et réflexe

Ce que l'élève doit apprendre :

- conserver l'alignement du corps lors de l'inspiration
- expirer longuement d'une façon continue dans l'eau
- souffler plus intensément à la fin de l'expiration pour rendre réflexe l'inspiration qui suit
- inspirer rapidement par la bouche
- coordonner amplitude des bras et respiration

Exemples de situations : Remarque : l'utilisation du matériel doit avoir fait l'objet d'une phase d'expérimentation.

Faire le « bouchon » dans le grand bain : sur place descendre verticalement bras vers le haut sans bouger les jambes et souffler dans l'eau. Remonter à l'aide des bras (en poussant l'eau vers le bas), prendre une brève inspiration et se laisser redescendre verticalement. Recommencer plusieurs fois de suite.

Nager le crawl avec un pull-boy : Positionner le pull-boy entre les jambes, et nager avec un mouvement alternatif des bras, (visage dans l'eau, regard orienté vers le fond) . Se concentrant sur :

- Expirer longuement par la bouche et le nez, l'inspiration se fera par réflexe à la fin de l'expiration longue.
- Pivoter la tête sur un côté (dans l'axe du corps) en laissant la joue dans l'eau, pour inspirer et conserver la glisse,

Nager avec un minimum d'inspirations : parcourir une distance donnée en réalisant le moins possible d'inspirations. Après une glissée ventrale, se déplacer visage dans l'eau, bras tendus devant en battant des jambes (crawl). A la fin de chaque expiration prolongée, réaliser un seul mouvement de bras, à droite ou à gauche, en inspirant rapidement afin de poursuivre l'apnée et l'expiration jusqu'au mouvement de bras suivant.

EXEMPLE DE SITUATIONS EN IMAGE PAR DOMINANTE

Ces images ont été classées en 4 dominantes :

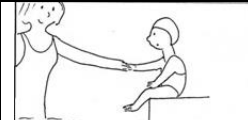







- Entrées dans l'eau
- Déplacements
- Flottaison-équilibre
- Immersion





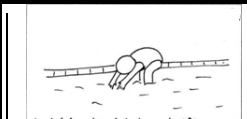
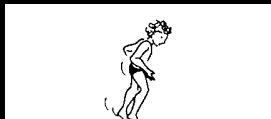
Comment exploiter cet outil avec les élèves :







- Identifier ce qu'il sait faire
- Classer les images par ordre de difficulté
- L'inscrire dans une démarche de progrès








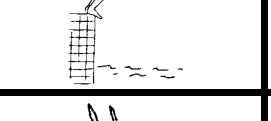
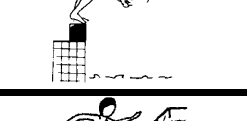
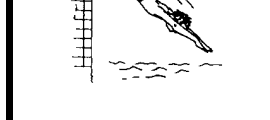


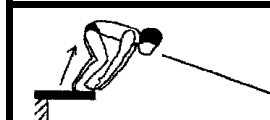


Cela contribuera au travail en amont et en aval des séances... l'EPS est aussi un support pour des activités d'écriture, de vocabulaire, d'éducation à la citoyenneté...

Les entrées dans l'eau

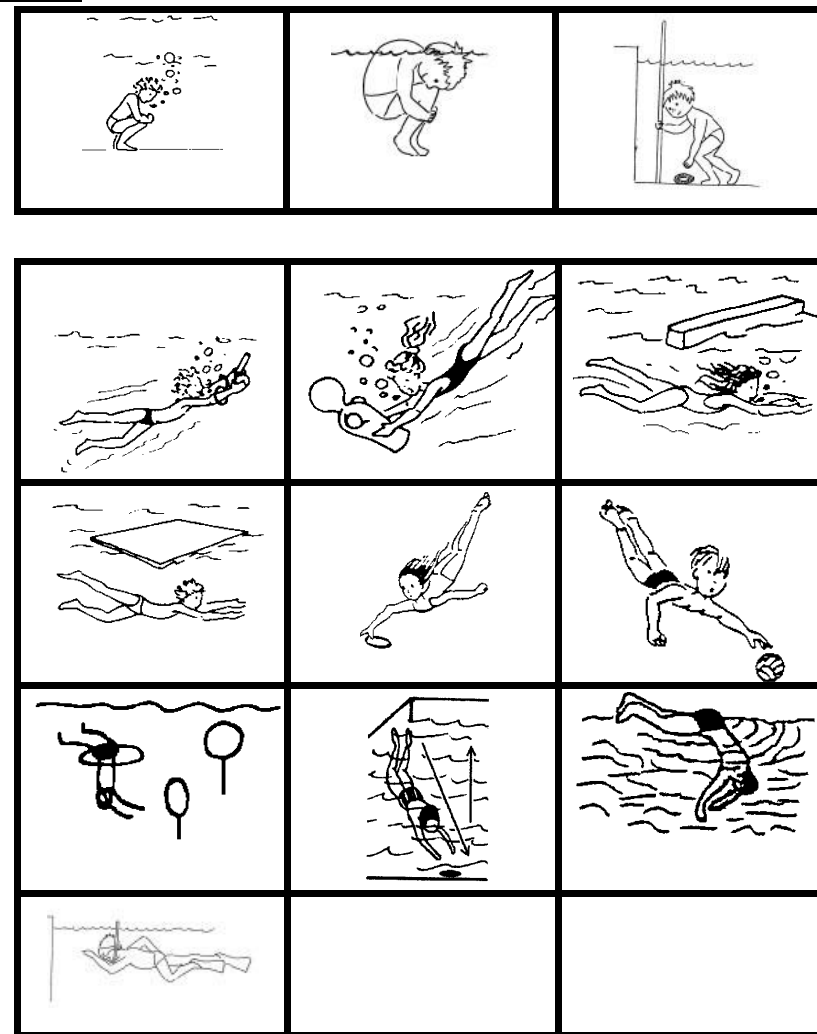
 Assis sur le bord du bassin, j'entre dans l'eau avec l'aide d'un adulte.	 Debout sur le bord, je saute dans l'eau.	 Debout sur le bord, je saute dans l'eau, à 1.30m, avec aide.
 Debout sur le bord, en me tenant à la perche, je saute dans l'eau.	 Assis sur le toboggan, je glisse avec l'aide d'un adulte.	
 Assis sur le toboggan, je glisse tout(e) seul(e).		

 Debout sur le bord, je saute dans l'eau, à 0,70m, sans aide.		 Debout sur le bord, je saute dans l'eau, à 1.30m, avec aide.
 Assis au bord, je bascule tête première dans l'eau avec l'aide d'un accessoire.	 Assis(e) au bord, je bascule tête première dans l'eau.	

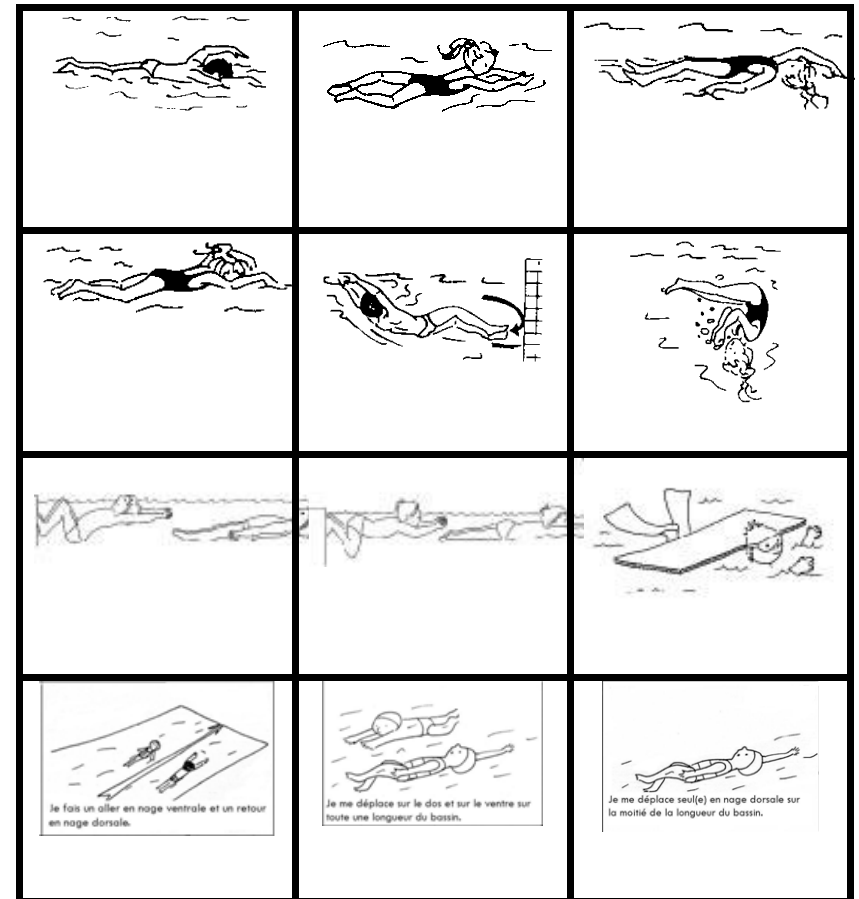
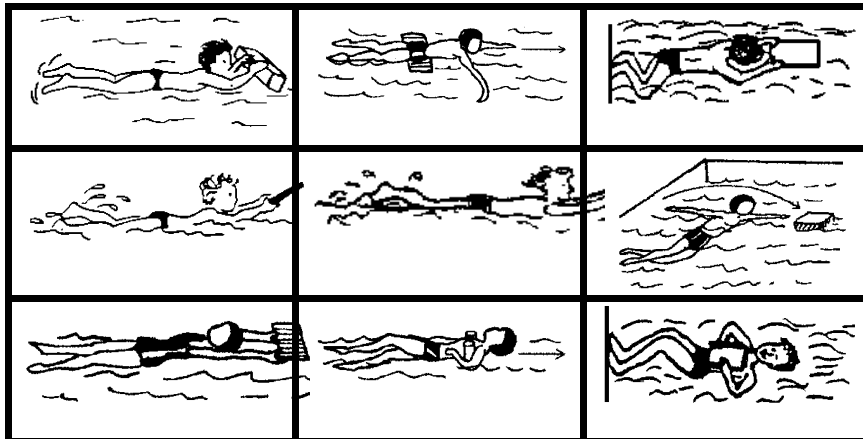
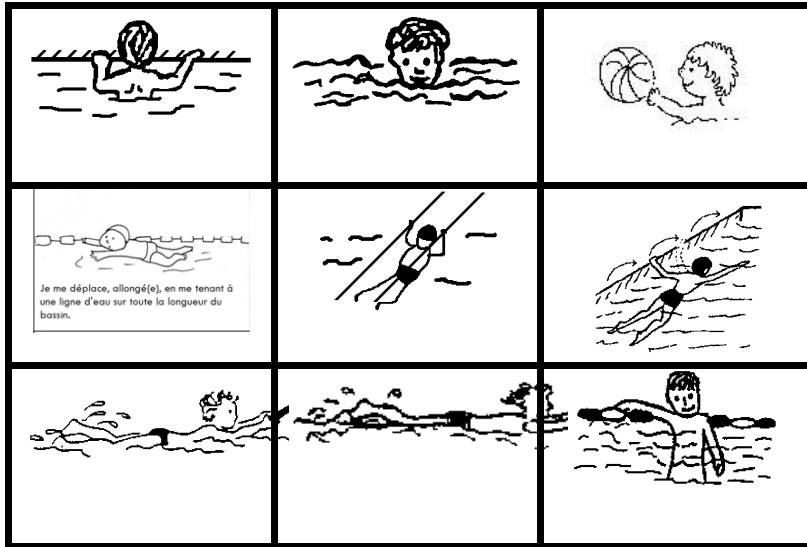
		
		

Les immersions



Les déplacements



La flottaison

